RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01811
Numéro SIREN : 853 689 362
Nom ou dénomination : A STORIA

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 6980

ETATS FINANCIERS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS A STORIA

65 rue du Mourelet
84000 AVIGNON
Tél. 06 62 53 78 54
Fax.
APE : 6420Z-
Siret : 85368936200012

CABINET DE SAINT-AUBAN

Expert Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de la région de Marseille

141 avenue Pierre Sémard

84000 AVIGNON

Tel. 04 90 87 64 97 Fax. 09 72 31 68 28

Courriel. expert@saint-auban.com

Web

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **1**
Bilan actif 2
Bilan passif 3
Compte de résultat 4
Compte de résultat (suite) 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Notes sur le bilan *9*

PLAQUETTE 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	505 220		505 220	505 220
Créances rattachées aux participations	82 088	30 000	52 088	14 332
Autres titres immobilisés	10 000		10 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**597 308**	**30 000**	**567 308**	**519 552**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				97 096
Autres créances	37 687		37 687	45 500
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	386		386	19 246
Charges constatées d'avance (3)				2 830
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**38 073**		**38 073**	**164 672**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**635 381**	**30 000**	**605 381**	**684 225**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			13 254	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié conforme par la Présidence

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	138 171		138 171	329 464
Chiffre d'affaires net	**138 171**		**138 171**	**329 464**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 618	6 284
Autres produits			67	3
Total produits d'exploitation (I)			**140 856**	**335 751**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			46 289	85 893
Impôts, taxes et versements assimilés			3 128	2 925
Salaires et traitements			59 173	170 600
Charges sociales			18 164	69 882
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			8	24
Total charges d'exploitation (II)			**126 762**	**329 324**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**14 094**	**6 427**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			50 633	19 932
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 130	305
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**51 763**	**20 237**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			30 000	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**30 000**	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**21 763**	**20 237**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**35 858**	**26 665**

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	504 300	504 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 026	3 936
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	41 654	40 938
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**35 743**	**21 806**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**586 723**	**570 980**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 360	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 804	9 453
Dettes fiscales et sociales	1 494	90 732
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		13 060
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**18 658**	**113 245**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**605 381**	**684 225**

(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 658	113 245
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	115	90
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**115**	**90**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-115**	**-90**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		4 769
Total des produits (I+III+V+VII)	**192 619**	**355 989**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**156 877**	**334 183**
BENEFICE OU PERTE	**35 743**	**21 806**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées



PLAQUETTE 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SAS A STORIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 605 381 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 35 743 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	519 552	78 833	1 077	597 308
Total	**519 552**	**78 833**	**1 077**	**597 308**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		30 000		30 000
Total		**30 000**		**30 000**
ACTIF NET				**567 308**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 119 775 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	82 088	13 254	68 834
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	37 687	37 687	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**119 775**	**50 941**	**68 834**

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 658 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 804	8 804		
Dettes fiscales et sociales	1 494	1 494		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 360	8 360		
Produits constatés d'avance				
Total	**18 658**	**18 658**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 8 360

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 8 360 euros.

S.A.S. A STORIA
Société par Actions Simplifiée au capital de 504 300,00 €
65 Rue du Mourelet - 84000 AVIGNON
RCS d'AVIGNON n°853 689 362

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le02 JUIN

Sont réunis au siège de la S.A.S. A STORIA, situé 65 Rue du Mourelet à AVIGNON (84000), les associés de ladite société, sur convocation de la gérance.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
26 JUIN 2023

Sont présents :

Monsieur Fabien LEDOUX
Né le 19/07/1977 à DIE (26), de nationalité française,
Demeurant 25 Boulevard Marcel Pagnol à ROCHEFORT-DU-GARD (30650),
Marié à Madame Shirley LEDOUX sous le régime légal de la communauté ;

Madame Shirley LEDOUX
Née le 14/09/1980 à ARGENTEUIL (94), de nationalité française,
Demeurant 25 Boulevard Marcel Pagnol à ROCHEFORT-DU-GARD (30650),
Mariée à Monsieur Fabien LEDOUX sous le régime légal de la communauté ;

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Fabien LEDOUX, en sa qualité de Président de la S.A.S. A STORIA.

Il rappelle que l'Assemblée a été réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes au vu du bilan au 31 12 2022,
- Approbation des comptes,
- Quitus de la gérance,
- Affectation des résultats,

Cette lecture terminée, la discussion est déclarée ouverte. Le Président donne les éclaircissements aux différentes questions posées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes à l'ordre du jour sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale constate et reconnait que les documents prévus à l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont bien été adressés plus de 15 (QUINZE) jours francs avant la date de la présente assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance pendant l'exercice écoulé et sur les perspectives d'avenir approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils sont présentés ; ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans le rapport.

En conséquence elle donne à la gérance quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de l'exercice de la gérance, décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	35 743 €
Compte « Autres réserves »	35 743 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que des distributions de dividendes ont eu lieu dans le cadre des exercices précédents.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées dans l'article L 233-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressée n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

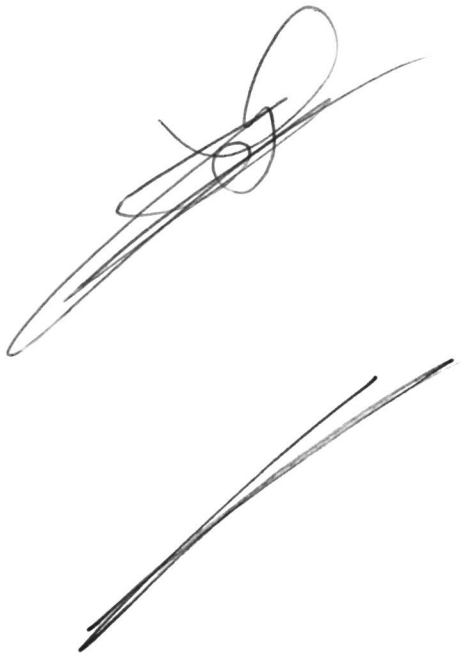
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Le Président



S.A.S. A STORIA

Société par Actions Simplifiée au capital de 504 300,00 €

65 Rue du Mourelet - 84000 AVIGNON

RCS d'AVIGNON n°853 689 362

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS et le02 JUIN

TROISIEME RESOLUTION

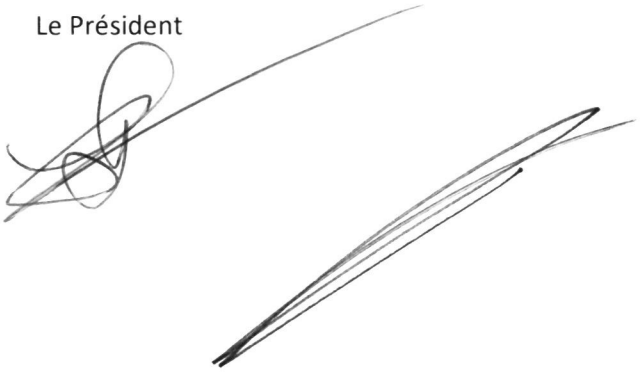
L'Assemblée Générale approuve la proposition de l'exercice de la gérance, décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	35 743 €
Compte « Autres réserves »	35 743 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que des distributions de dividendes ont eu lieu dans le cadre des exercices précédents.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Le Président



P.L.M.C. AVOCATS
Société d'Avocats

Droit fiscal et Droit douanier
Droit des sociétés

Avocats Associés
* Pierre PUJOL
** Pierre LAFONT
* Hubert MARTY
* Jean-Marc CASES
** Jean-Philippe PUJOLESE
** Renaud FRANCIN
* Nicolas PUJOL
* Géraldine BRUN
*** Julien HERISSON
*** Muriel GROUX-GIRAUDEAU

Avocats
** Claire ROSIER
** Charlotte COMBES
* Fanny RIVIERE
*** Samet OZTURK

* *Barreau de Nîmes*
** *Barreau de Montpellier*
*** *Barreau d'Avignon*

Société Inter Barreaux

658, rue Maurice Schumann
30000 Nîmes
Tel. : 04 66 04 94 40
Fax. : 04 66 29 05 83
242@plmc-avocats.com

255, rue de l'Acropole - Arbgore
34000 Montpellier
Tel. : 04 99 52 64 52
Fax. : 04 67 65 27 37
255@plmc-avocats.com

www.plmc-avocats.com

SELARL au capital
de 80 640 Euros

Siège social :
658, rue Maurice Schumann
30000 Nîmes

RCS Nîmes : 97 D 510
N° SIREN : 314 712 480
Code APE : 6910 Z

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

26 JUIN 2023

Greffe du Tribunal de Commerce d'AVIGNON
2 Boulevard Limbert
84000 AVIGNON

Le 23 juin 2023

Objet : Dépôt des comptes annuels de la S.A.S. A STORIA

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les documents relatifs aux comptes annuels de la S.A.S. A STORIA, à savoir :

- Le procès-verbal d'Assemblée Générale ordinaire annuelle ;
- Les comptes annuels de la Société.

Pour les frais, merci de prendre sur notre compte P.L.M.C. AVOCATS.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

Me Julien HERISSON
j.herisson@plmc-avocats.com